# Journal d'information municipale de Frasne Juillet 2016









#### Le mot du maire : Encore un peu de patience ...



Encore un peu de patience...

Chacun a pu le remarquer, pour la seconde année, des travaux majeurs sont en cours dans tout le village. Assainissement, réseau

d'eau, enfouissement de réseaux secs, rénovation de voirie, école maternelle...

Ils sont la résultante d'une mutualisation et d'une optimisation des financements attachés à plusieurs chantiers qui vous sont présentés dans les pages suivantes.

Tout n'est pas encore abouti, c'est la raison de ce numéro "spécial travaux" du Frasne Infos, qui vous donnera un maximum d'informations sur leur avancée.

Certes, tous ces chantiers en cours causent des nuisances bien compréhensibles, nous tenons à nous en excuser.

Nous avons travaillé en intégrant les critères suivants : la qualité de vie en premier lieu, la sécurité et le confort des usagers dans le cadre des mobilités et cela en toutes saisons.

Pour mener à bien de tels projets, il a fallu une mobilisation sans faille et un travail considérable des équipes d'ingénierie, élus et personnels administratifs, maître d'œuvre et entreprises, sans oublier le précieux concours de nos partenaires financiers : Europe, État, Région, Département, agence de l'eau et banques.

Qu'ils soient tous ici très sincèrement remerciés.

Il convient donc de patienter encore un peu et nous pourrons apprécier le résultat.

Très bonne saison estivale à tous!

Bonne lecture

Bien a Vous Peulje Alpy

#### Révision du PLU

#### Avis d'enquête publique Plan Local d'Urbanisme

Le maire de Frasne a ordonné par arrêté l'ouverture de l'enquête publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la mairie du 20 juillet 2016 au 19 août 2016.

 ${
m Le}$  dossier sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le commissaire-enquêteur, M. David DRUOT tiendra des permanences en mairie aux dates et heures suivantes :

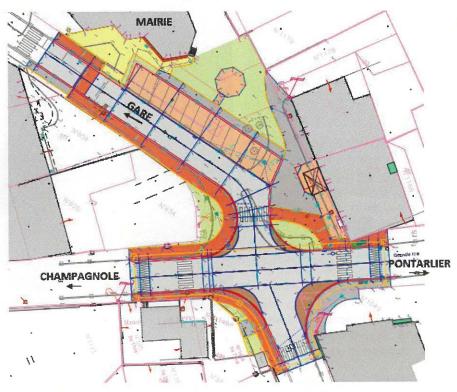
- mercredi 20 juillet de 8h30 à 11h30
- mardi 2 août de 13h30 à 16h30
- samedi 13 août de 8h30 à 11h30
- vendredi 19 août de 16h00 à 19h00



#### Rue de la Gare : 5ème et dernière tranche

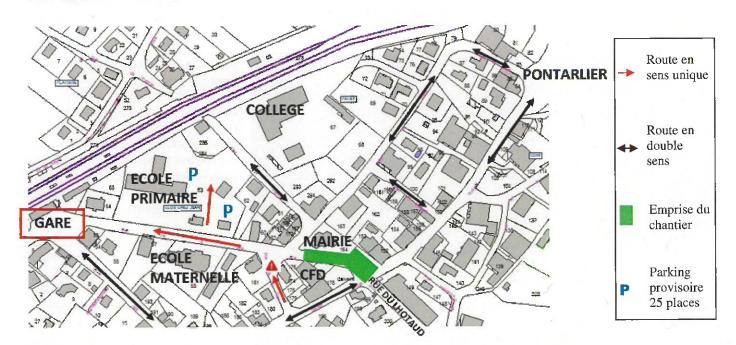
La dernière tranche des travaux rue de la Gare a commencé le 6 juillet. Dans la continuité de ceux réalisés en 2015, cette tranche verra l'aménagement du secteur allant du croisement avec la rue du Collège jusqu'au carrefour avec la D471. 14 places de parking seront créées entre la mairie et les commerces, restaurant brasserie « Chez Franck » et Électroménager Pulsat. La liaison douce longera la mairie et traversera la rue pour faire la liaison avec le pôle communauté de communes, le bureau ADMR, le Point Info Tourisme, le Point Info Jeunesse et la médiathèque. Elle continuera jusqu'au carrefour avec la D471. Le carrefour sera sécurisé par la mise en place d'un plateau surélevé. En septembre la circulation sur la D471 se fera par alternat.

25 places de parking ont été aménagées vers la chaufferie bois, accessibles depuis la rue de la Gare entre la halte garderie et le dispensaire la sortie se fait exclusivement par la rue du collège.



Les commerces et services sont ouverts et accessibles pendant les travaux.

#### Circulation rue de la Gare et alentours pendant les travaux



A

Attention! La circulation a été inversée rue du Collège depuis la Grande Rue.

## L'aménagement des liaisons douces fait son chemin ...

Dans le précédent numéro du Frasne Infos, nous vous présentions le schéma de liaisons douces, pensé par les élus depuis de nombreuses années. Il a été réalisé dans un esprit de mutualisation au fil des chantiers engagés sur la commune.

Chacun aura pu constater que les travaux d'aménagement sont en cours rue du Lhotaud, avenue des Sapins et rue du Moulin, où trois plateaux ralentisseurs surélevés seront installés. Les désagréments liés au chantier seront bientôt oubliés, et laisseront place à une voie de circulation partagée par les piétons et les cyclistes, permettant de circuler en toute sécurité dans le village, de la gare jusqu'aux espaces naturels, en passant par le centre bourg, les aires de jeux, de sport et de convivialité.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec Laurence Lyonnais de la communauté de communes sur une signalétique d'indication, de sécurité, et d'information, avec des tables d'interprétation, des bornes de visées, totem...à installer sur les ligisons douces.

Le dossier liaisons douces a été présenté aux partenaires et cofinanceurs potentiels à l'automne

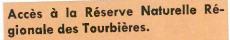


Rue du Lhotaud

dernier. Il a été retenu par les services de l'Europe dans le cadre du programme opérationnel FEDER Fonds européen de développement économique régional, axe 6, concernant « le développement touristique durable du Massif du Jura » et la fiche 6.2 « attractivité touristique du Massif du Jura ». Le projet sera financé à hauteur de 35% des dépenses éligibles retenues. Nous sommes sur une enveloppe global de 650 000 €.

L'Etat a également retenu le projet au titre du FNADT Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire -crédits « Massif du Jura ». Une subvention de 120 000 € a déjà été notifiée.

Enfin le Département a également attribué une subvention de 120 000€ dans le cadre de sa politique touristique.



La route du Suchal, du fait de sa situation particulière en zone naturelle (N2000, APB) ne pourra supporter des travaux de structures. Les seuls aménagements prévus seront du marquage au sol et une signalétique pédagogique.



Avenue des Sapins



#### L'aménagement des liaisons douces fait son chemin ...





Rue du Moulin

#### Aménagement de sécurité et liaisons douces Grande rue

La Grande Rue a particulièrement souffert des travaux d'enfouissement de réseaux. La Commune et Le Département ont programmé une OPSA Opération Partenariale de Sécurité en Agglomération sur la RD471. En parallèle, et toujours dans un souci de mutualisation des chantiers et d'optimisation des moyens, une liaison douce sera aménagée de l'entrée de Frasne côté Pontarlier jusqu'au carrefour de la rue de la Gare, et du carrefour avec la RD9 (côté Arc En Ciel) jusque vers Super U. D'autre part, un aménagement est prévu devant l'église. Les escaliers et le mur soutenant l'espace vert, seront repoussés, dégageant ainsi un espace de voie partagée piétons et cyclistes et de stationnement.

Ce dossier liaisons douces a également été présenté aux partenaires et co-financeurs potentiels. Comme le précédent dossier de liaisons douces, il a été retenu par les services de l'Europe dans le cadre du programme opérationnel FEDER Fonds européen de développement économique régional, axe 6, concernant « le développement touristique durable du Massif du Jura » et la fiche 6.2 « attractivité touristique du Massif du Jura ». Le projet sera financé à hauteur de 35% des dépenses éligibles retenues. Le dossier a été retenu au titre du FSIPL fonds de soutien à l'investissement public local (Etat). Une subvention de 30% a été accordée. D'autres demandes de subvention sont en cours. Ce dossier est actuellement en court d'instruction.



Aménagement d'une rampe d'accès sur le côté

#### **Assainissement**

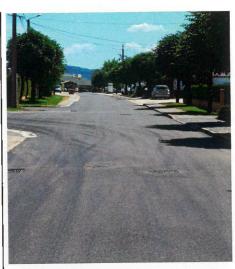
Comme il vous a été annoncé précédemment, les travaux de mise en séparatif des 11 kilomètres de réseaux d'assainissement du village suivent leur cours, en parallèle de travaux sur le réseau d'eau réalisés



sous maitrise d'œuvre du SIEVA syndicat des eaux de vau les Aigues et la reconsidération de la voirie. D'après les délais prévisionnels, ils devraient se terminer à l'automne 2016.

Nous invitons à nouveau les riverains concernés à se raccorder - dans la mesure du possible – pendant que leur rue est encore en travaux. Cette précaution évitera les dégâts collatéraux sur chaussée et permettra que le réseau soit opérationnel plus rapidement. Nous rappelons que le délai maximum imparti pour le raccordement est de deux ans, à compter de la mise en séparatif du réseau communal. Passé ce délai, des contrôles seront effectués et les contrevenants sont passibles de pénalités.

Nous remercions toute la population pour sa patience et sa compréhen-



Rue du Lhotaud

Pour consolider la structure de la rue bâtie sur des matériaux fragiles, il a fallu terrasser jusqu'à 5,50 m de profondeur.

#### La Poste : bientôt Maison de Services Au Public

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont créées à destination des habitants de tous les territoires et notamment ruraux. Elles visent à améliorer l'accès à tous les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité (ex : Pôle emploi, CPAM, CAF, caisses d'assurance maladie, de retraite,..). Les MSAP regroupent en un lieu unique une gamme élargie de services. Elles facilitent les démarches de la vie quotidienne et permettent également le maintien des bureaux de poste en baisse de fréquentation, ce qui est le cas pour Frasne.

Un partenariat entre l'État et le groupe La Poste a été mis en place afin d'accélérer le déploiement des MSAP (1000 créations sont prévues cette année). Une réunion d'information s'est tenue en Préfecture le 21 juin dernier où le Préfet a annoncé des aides aux collectivités. La municipalité s'est portée candidate.

l'occasion d'y greffer des projets. La coworking. commune envisage de réaménager le ler étage du bâtiment en apparte-

La création d'une MSAP peut-être ments et/ou salles de réunions ou



Les gardes corps seront installés prochainement



#### L'école maternelle

L'heure des vacances a sonné, les locaux ainsi libérés par les enfants et les enseignantes, les entreprises ont pu investir les lieux. Comme annoncé dans le dernier Frasne Infos, la charpente et la toiture de l'école "Les Myrtillons" ont fait l'objet de travaux en 2015. Un programme complet de réhabilitation et mises aux normes du bâtiment se déroulera sur 2016 et 2017, permettant ainsi à la commune de supporter ce lourd investissement sur deux exercices budgétaires. En effet, le montant total des travaux s'élève à 569.000 € HT. Les subventions sont actuellement de l'ordre de 46% (État : FSIPL Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local, Département : programme de réhabilitation des bâtiments scolaires, Région et ADEME : programme Effilogis). D'autres demandes sont en cours. La commune a également eu recours à l'emprunt pour 250 000 € à taux zéro, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.



Ces travaux engendreront près de 60% d'économies d'énergie

#### Redynamisation du centre bourg



Cet ancien commerce reprendra vie dès cet automne

Le bâtiment de l'ancien restaurant "La Grande Seigne" a été acheté par la commune en 2014 sous portage foncier de l'EPF Établissement Public Foncier. Au cœur du village, à proximité de la gare, le bâtiment se compose d'un local commercial au rez de chaussée et d'un logement à l'abandon au 1er étage. L'espace sera entièrement rénové.

Le marché de travaux a été attribué pour un montant total de 203 702 € HT et hors maîtrise d'œuvre. Des demandes de subventions sont en cours. Les locaux seront destinés à la location. Le montant des loyers couvrira l'emprunt réalisé auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), à taux zéro. Les travaux ont débuté le 1er juillet et seront achevés en octobre.



#### Aire de jeux : plein régime cet été

Les aires de jeux mises en place depuis l'été dernier sont pour le moins très appréciées. Terrain multisports et jeux pour les enfants font la joie des familles, d'autant plus que depuis peu, tables et bancs sont propices à la discussion et au pique-nique éventuel. Quelques aménagements sont encore à terminer, notamment la pose d'un enrobé de couleur sur les allées, qui soulignera l'ensemble de manière agréable. Nous rappelons simplement que des panneaux indiquant l'âge limite des personnes pouvant utiliser les installations sont posés, et que leurs instructions sont à respecter. Nous invitons également les propriétaires de chiens, à les empêcher de se poser à l'endroit où les enfants ont la priorité.



Aménagements rue du Stade



# Bonnes vacances à Frasne!

Retrouvez toutes les informations et l'agenda des animations de notre territoire sur http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/

Responsable publication: Philippe ALPY

Mail rédaction : mairie@frasne.fr

C<u>rédit photos</u> : Chloé VUITTON

Responsable info/comm: Jacky DÉSARMÉNIEN

<u>Équipe rédactionnelle</u>, <u>réalisation technique et</u> coordination de publication : Imprimeur : UMV Vallorbe

Responsable travaux : Jean-Pierre VUITTON

Christel GUYON et Chloé VUITTON

Tiré à 1000 exemplaires

